

Code d'article 130.08**Description** PETITS POTS MICRO-ONDABLES**Catalogue** HOS 210**Date de modification** 25/03/2024 07:04:12**Spécifications du produit**

Unité de mesure MILLE
Dimensions Ø6,2x3,2 CM
Matériel PP
Couleur TRANSPARENT
Capacité du conteneur 60 ML
Poids net d'une unité (g) 1,44

Codes

Intrastat 39241000
ITF14 18420499130085
EAN13 8420499130088

Signage Triman et Info-Tri

**Colisage**

Paquet Unités / paquet 125
Dimensions paquet (cm) 7,50 x 42,00 x 7,50
Poids paquet (kg) 0,26
Volume paquet (m³) 0,0023625

Signage Triman et Info-Tri



Carton Unités / carton 2.500
Paquets /carton 20
Dimensions carton (cm) 32,50 x 43,50 x 25,00
Poids carton (kg) 5,22
Volume carton (m³) 0,0353438

Signage Triman et Info-Tri



Palette Cartons / couche 30
Cartons / palette 30
Conditionnement (U base x couches) 30 x 1
Poids (kg) 180,60
Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques

Recyclable



Micro-ondes



Four



-10°C/+110°C



Résist. graisses



Cash & Carry



Congélateur



PP



Conditions d'utilisation

Apte pour le micro-ondes (12 Minutes 620W)

Certificats



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Règlement (UE) n° 10/2011 de la Commission du 14 janvier 2011 concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).



Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).



Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Compatibilités

130.30 COUVERCLES POUR POTS 130.15/08/10

Paquet image

